

Réf: Dossier N° 048715

Avis de constitution

SOCIETE « CERBAPATH AFRICA »

Abidjan, Cocody, 2PLATEAUX, Lot 1733, Ilot 163

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 25/06/2021 reçus par Me SINZA EZAN ANTOINE , MANDATAIRE, enregistrés au CEPICI, le 13/10/2021, il a été constitué une SAS P aux SOCIETE « CERBAPATH AFRICA »

La société a pour objet , en tout pays, et particulièrement sur le territoire de la république d cote d'ivoire

- les examens d'anatomie et de cytologie pathologiques**
- la réception et le traitement, l'analyse, le conditionnement et les examens des échantillons prélevés**
- la préparation des tissus en vue de l'examen microscopique**
- les techniques histochimiques, immunologiques et moléculaires l'autopsie et la telepathologie.**
- toutes opérations industrielles commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement;**
- la participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.**

Abidjan, Cocody, 2PLATEAUX, Lot 1733, Ilot 163

M CARRE STEPHANE HENRI (PRÉSIDENT)

M ATIN ERIC ALAIN (DG)

n°CI-ABJ-03-2021-B16-00112 du 23/11/2021 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°33987/GTCA/RC/2021 du 23/11/2021

Pour Avis

Le CEPICI

